

OBSERVER DES BALEINES A BOSSE EN GUADELOUPE : C'est possible mais il faut choisir la bonne période...

FRANCE-ANTILLES

JEUDI 17 FÉVRIER 2011 - N° 12 309

www.franceantilles.fr

GUADELOUPE -

Grande-Vigie, Porte d'Enfer, Pointe-des-Châteaux, ce sont les bons coins pour observer le ballet des baleines à bosse. Ces majestueux géants restent jusqu'en mai dans nos eaux pour frayer et élever leurs petits.

4 MOIS POUR LES VOIR !



© Evasion Tropicale

DOC1 :La migration des baleines à bosse

La baleine à bosse a le dos noir ou gris foncé avec une bosse en avant de l'aileon dorsal. Elle mesure 12 à 16 m de long et pèse de 25 à 45 tonnes, elle a des poumons, le sang chaud et elle allaite son petit. Son alimentation est composée de krill (petites crevettes) principalement ,et de petits poissons (hareng).

De décembre à mai des baleines à bosse viennent s'accoupler dans les eaux chaudes de la Caraïbe. La parade amoureuse est très démonstrative ; les males sautent, se dressent à la verticale ou frappent de leur nageoire la surface de l'eau .Pendant cette période les baleines ne se nourrissent pas.

En fin de saison des amours elles remontent dans le nord de l'océan Atlantique (de la Nouvelle Angleterre (USA), à l'Islande). Le krill n'est présent que dans les eaux froides , elles en consomment de grandes quantités et font des réserves de graisse.

Après 11 mois de gestation elles reviennent dans la Caraïbe pour mettre bas ,ainsi le petit grandit en eau chaude. A 2 - 3 mois d'existence quand il est assez résistant pour voyager, les baleines à bosse retournent dans l'Atlantique Nord s'alimenter.

Les baleines à bosse ne se reproduisent qu'à partir de l'âge de 5 ans, tous les deux ou trois ans en moyenne. La mère allaita le petit durant ses six premiers mois d'existence et l'accompagne dans tous ses déplacements jusqu'à l'âge de deux ans.

Source :A la découverte des cétacés des Antilles PLB Ed



DOC 2 :Impact des activités humaines

Les mœurs très côtières de la baleine à bosse la rendent très sensible aux pressions humaines. Le trafic maritime (commerce, tourisme, plaisance, sports nautiques...), les captures accidentelles dans les filets de pêche, les pollutions (métaux lourds, organochlorés, pesticides, plastiques), les manœuvres de prospection militaires, pétrolières, sismiques (sonars) constituent les nombreux dangers qui menacent l'espèce.

DOC 3 : La réglementation

La baleine à bosse est classée comme espèce « vulnérable » par l'IUCN*.

La Commission Baleinière Internationale a décidé d'une suspension provisoire de la chasse commerciale de toutes les espèces de baleines depuis 1986. Certains pays y sont encore autorisés avec des quotas de prélèvement (en 2008 le Japon, l'Islande, les îles Grenadines...)

21 espèces de Mammifères marins ont été recensées dans les Antilles françaises : en 2010 cette zone a été officiellement définie comme Sanctuaire pour les Mammifères Marins. L'objectif de la création de cet espace protégé est de prendre en compte la présence des Mammifères marins dans le développement des activités humaines : protéger les espèces, conserver leur habitat (zone d'alimentation, zone de reproduction), et inciter les états voisins de la Caraïbe à rejoindre cette initiative.

*IUCN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

FICHE PROF

Pistes d'exploitation :

6^{ème} : Le peuplement d'un milieu

DOC 1 seul : L'occupation du milieu par les êtres vivants varie au cours des saisons.
Ces variations du peuplement peuvent être dues à des modifications du comportement chez les espèces animales.

La baleine à bosse s'observe qu'une partie de l'année en Guadeloupe car elle effectue de longues migrations entre les zones d'alimentation (eaux froides riches en krill et bancs de petits poissons) et les zones de reproduction (eaux chaudes de la Caraïbe). Ces déplacements sont dus aux variations de la température de l'eau aux cours de saisons dans l'Atlantique Nord.

DOC 1+2+3 : L'influence de l'Homme peut être :

- directe sur le peuplement (*chasse commerciale, pêche accidentelle, collision avec bateau*)
- indirecte sur le peuplement (*actions négatives : rejet de déchets, utilisation de pesticides, actions positives : mesures de protection de l'animal et de son habitat*)

4^{ème} : Reproduction sexuée et maintien des espèces dans les milieux

DOC 1 seul La reproduction sexuée permet aux espèces de se maintenir dans un milieu (*stratégie de la baleine à bosse : reproduction en eau chaude, allaitement 6 mois, soin au jeune 2 ans*).

DOC 1+2+3 Les conditions du milieu influent sur la reproduction sexuée et donc sur le devenir d'une espèce, (*nécessité de faire des réserves de graisse avant migration : le krill n'est présent qu'en eau froide (danger du réchauffement climatique), l'accumulation de produits chimiques toxiques dans les graisses qui sont transmis par le lait maternel entraîne pathologies graves pouvant mettre l'espèce en péril*). L'Homme peut aussi influer sur la reproduction sexuée et ainsi porter atteinte, préserver ou recréer une biodiversité. (*lors des longues migrations la baleine est particulièrement exposée aux risques d'être percutée par un bateau, d'être prise dans une filet type grand chalut non sélectif et filets dérivants au large*)

2^{nde} : La biodiversité : résultat et étape de l'évolution

Notion : La biodiversité se modifie au cours du temps (+*chiffres sur l'estimation des stocks*) sous l'effet de nombreux facteurs dont l'activité humaine (*chasse commerciale, pêche accidentelle, collision avec bateau, rejet de déchets, utilisation de pesticides, législation : mesures de protection de l'animal et de son habitat*)